

<https://acdn.net/spip/spip.php?article123>



Au Nord comme au Sud

MONSANTO déclare la guerre aux paysans

- Accueil - Actualités - Communiqués -

Date de mise en ligne : samedi 26 novembre 2005

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Vendredi 26 novembre, Monsanto France, filiale du géant agroalimentaire américain, a fait saisir et vider intégralement de ses 18 000 Euros un compte bancaire de la Confédération paysanne, pour obtenir le paiement d'une condamnation à 196 000 Euros, prononcée suite à la destruction d'OGM (Organismes génétiquement modifiés) en 1998 à Montbéliard (Tarn).

COMMUNIQUE

MONSANTO amplifie la répression !

Les délégués de 35 pays présents à Poitiers le samedi 26 novembre au séminaire international sur les semences et la biodiversité organisé par la CNDSF et RSP, apprennent ce jour avec stupéfaction la saisie des comptes bancaires de la Confédération paysanne par la multinationale Monsanto ; ceci en conséquence d'une action anti-OGM opérée en 1999 à Montbéliard (82).

L'assemblée s'insurge avec force contre cette répression visant à museler une organisation qui participe activement à l'instauration d'un débat public indispensable et à la mobilisation de la société civile majoritairement hostile à la prolifération des OGM dans les champs et l'alimentation.

Les participants s'engagent à soutenir la Confédération paysanne dans son combat, à diffuser dans leurs pays respectifs cette information et à amplifier sur la planète la résistance à la mainmise des transnationales sur le vivant.

Post-scriptum :

OGM : MONSANTO AMPLIFIE LA RÉPRESSION

APPEL À SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

La lutte contre les OGM est dans une période cruciale en France, en Europe et dans le monde et la résistance de plus en plus déterminée et organisée peut réussir à empêcher la pollution génétique généralisée et irréversible des systèmes agricoles existants.

C'est pourquoi le bras de fer pour refuser les OGM dans les champs et dans les assiettes est de plus en plus fort entre les défenseurs de l'autonomie paysanne, de la santé, de la biodiversité, et le lobby des semenciers agro-productivistes.

C'est, sans aucun doute, ce qui a amené Monsanto à appliquer le principe de répression en faisant saisir sur un des comptes bancaires de la Confédération paysanne 18 000 Euros sur les 196 000 Euros dont elle lui a signifié le recouvrement depuis le 15 novembre dernier pour la destruction de maïs OGM en 1998 à Montbéliard.

Ne laissons pas Monsanto étrangler financièrement une des principales organisations opposantes aux OGM et montrons notre solidarité militante en envoyant notre soutien :

MONSANTO déclare la guerre aux paysans

par courrier à : Amis de la Confédération paysanne

104, Rue Robespierre

93170 BAGNOLET

par virement :

Compte des Amis de la Confédération paysanne :

Crédit Mutuel

8, rue St-Antoine, 75004 PARIS

Banque 10278 guichet 06041 compte n° 00020002140 clef rib 59

Mention : Solidarité Monsanto

Merci à toutes et tous par avance

Michel DUPONT Pdt des Amis de la Conf'